

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 102 (1966)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

L'«Educateur» à l'appui d'Helvetas

Les débuts d'Helvetas (Association Suisse d'Assistance Technique) coïncident avec le début d'un mouvement général dans le monde. En 1955, les plaies les plus graves de la guerre sont cicatrisées ; on regarde vers l'avenir. L'aide à l'étranger devient l'aide au développement. C'est ainsi qu'en juin 1955 est fondée une association qui se veut neutre sur le plan politique et confessionnel :

L'aide suisse à des régions extraeuropéennes, abréviation : ASRE. Des Suisses de tous les milieux se joignent à ce mouvement. A la fin de l'année 1955, on compte 800 membres. Ils sont 2600 en 1957, puis 9500 en 1960. Actuellement, plus de 15 000 personnes font partie de l'ASRE. Dès 1965, la nouvelle désignation HELVETAS est adoptée.

Au Népal, en Tunisie et au Cameroun, les collaborateurs d'HELVETAS exécutent des projets soigneusement préparés : dans l'agriculture ; l'amélioration des moyens de production ; la formation de techniciens, de serruriers, de dessinateurs, d'électriciens ; l'installation et correction des eaux, etc. Actuellement, plus de 30 professionnels suisses travaillent pour Helvetas dans les trois pays cités.

Les principes d'Helvetas furent simples et clairs dès le début. On tâcha d'éviter le pur appel à la sentimentalité, on renonça aux slogans. Helvetas n'envoie pas d'argent à l'étranger, mais du personnel professionnel expérimenté, avec des machines, des outils, du matériel. On ne veut pas seulement donner un soutien aux pays en voie de développement, mais surtout une aide qui s'érige à partir de l'individu, qui rende possible le progrès qui, même s'il est lent, mène à l'indépendance.

L'un des numéros de vacances de l'«Educateur» reviendra en détail sur l'œuvre magnifique d'Helvetas au Népal. En attendant, on prendra connaissance avec intérêt, en page 438 du présent cahier, d'une réalisation intéressante d'une institutrice vaudoise.



Votre but de course !

MT-PÈLERIN

900 m.

à 15 minutes
par le funiculaire

Places de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la
direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22



1400 m.

à 45 minutes
par train à crémaillère

Tout le Léman est à vos pieds

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Champs de narcisses en mai et juin



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON

à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite

pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Nous cherchons à acheter

pavillon scolaire

en bon état et démontable, pour 2 classes environ.

**Commune des habitants de
3271 Bellmund près de Bienne.**

Tél. (032) 2 98 36.



La communication la plus rapide et
la plus économique entre **Ouchy** et les
deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être
obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
d'Ouchy et du Flon.

Maître-interne

Internat vaudois de jeunes gens suisses (15-16 ans)
cherche un **MAITRE-INTERNE** célibataire ou marié.
Enseignement et participation à la vie de l'Internat.
Conditions de travail et de traitement intéressantes.
Avantages sociaux. Congés et vacances réguliers.

Logement avec confort.

Les personnes que ce poste intéresse sont priées
d'adresser leurs offres sous chiffre **OFA 2933 L** à
Orell Fussli-Annonces, 1002 Lausanne.

Egypte

L'AVECER pense organiser, aux vacances de Noël
1966-1967, son voyage habituel en Egypte. Il nous
est nécessaire, pour cela, de connaître le nombre
de collègues qui s'y intéressent. Pour plus de détails,
veuillez consulter l'entrefilet qui paraît dans la
« Chronique vaudoise » de ce jour.

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes,
accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une
heure de marche agréable pour les deux premières gares et une
heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au
sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limo-
nade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.
Téléphone sous Tour de Gourze 97 14 74 Poste de Riex s/Cully

MISE AU CONCOURS — L'école protestante de Martigny
met au concours la place d'institutrice pour la classe **semi-
enfantine**.

Date d'entrée en fonctions : début septembre.

Offres à Mme P. Jaccard, Les Petits Epineys, Martigny.

Editorial: ET APRÈS?

Le rideau est tombé sur ce qui fut le 31e Congrès de la SPR. Servie par un cadre exceptionnel, par les possibilités d'une ville qui affirme sa vocation de promouvoir des rencontres entre les hommes, par un temps presque sur mesure — nous n'irons pas prétendre que l'orage du samedi après-midi était prévu pour ramener en foule les congressistes à la séance de relevée, mais enfin... — par une équipe de collègues désireux de faire au mieux, cette fête des maîtres romands a semble-t-il atteint son but, attirer l'attention du pays sur deux graves problèmes dont les incidences menacent l'école et dépassent de loin les préoccupations des seuls enseignants.

Bien taillé, il faut recoudre, dit la sagesse populaire !

Il importe maintenant d'étudier une politique, de la définir dans ses lignes générales et dans ses détails, de l'appliquer enfin dans le but de faire passer nos thèses du monde des idées sur le plan des réalisations. Ce sera la tâche de la nouvelle équipe dirigeante de la SPR, désignée en novembre prochain. Tâche tout à la fois lourde et belle, difficile mais passionnante. Nous savons à quel point l'amitié vivante qui lie les responsables directs de l'activité de la SPR constitue un gage de bon travail et d'efficacité. Toutefois, l'équipe la meilleure ne peut agir que dans la mesure où son action est épaulée par l'action permanente de la masse. Seule une association dynamique et puissante peut, par sa présence même, donner aux enseignants leur place légitime au sein de la cité. Il appartient donc aux membres de la SPR de serrer les rangs chaque jour davantage et de jouer le rôle modeste mais essentiel que les responsables attendent d'eux.

Par la tenue, la qualité des interventions, par le nombre même des collègues présents, le 31e Congrès s'est révélé lourd de promesses. Puisse ce bel élan connaître des lendemains répétés ! La moisson de demain est à ce prix.

Armand Veillon.

comité central

Vacances

Le journal paraîtra encore, « Bulletin » et « Educateur » réunis, le 8 juillet (No 25). Les numéros 26 (22 juillet) et 27 (5 août) ne comprendront que le « Bulletin », mais ils sont déjà entièrement réservés. L'« Edu-

cateur » paraîtra en solo le 19 août (No 28) et le 2 septembre (No 29). Avec le numéro 30, du 9 septembre reparaitra le journal avec ses parties : « Bulletin » et « Educateur ».

Bonnes vacances à tous les correspondants et à tous les lecteurs !

W. G.

vaud

Voyages AVECER - Egypte

L'association « Voyages d'étude pour le corps enseignant » pense mettre sur pied, une fois encore, pendant les vacances de Noël, son traditionnel voyage en **Egypte** (Le Caire - Louxor - Assouan - Suez) dont le prix serait assez semblable au précédent. Nous vous rappelons que le voyage ne peut se faire au-dessous de 25 participants. C'est pourquoi le comité de l'AVECER, avant d'entreprendre les démarches nécessaires, désire savoir si le nombre des inscriptions serait suffisant.

Que toutes les personnes que ce voyage intéresse, s'inscrivent jusqu'au **10 juillet** auprès de Violette Blanchoud, secrétaire AVECER, Daillettes 8, 1012 Lausanne.

SPV d'Echallens, gymnastique

Mardi 5 juillet. Rendez-vous à Bercher 16 heures. En cas de beau temps, prenez vos maillots de bain.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : G. WILLEMIN, Case post. 3, 1200 Genève-Cornavin, tél. (022) 33 49 66

Educateur : J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux, Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 20.- ; **ÉTRANGER** Fr. 24.-

Réforme de structure de l'Ecole vaudoise (XI)

Note : une erreur s'est glissée dans le dernier article paru sous ce titre, erreur propre à dérouter nos lecteurs. Aux pages 360 et 361, sous numéros 3.1 et 3.2, nous trouvons les mêmes sous-titres ; nous rectifions donc et vous prions de nous en excuser. Ce qu'il faut lire :

3.1 Maître de la division pratique.

3.2 Maître de la division générale.

Appui - rattrapage - passerelle

Ces termes, quasiment ignorés dans les structures scolaires actuelles, devront faire partie intégrante de la réforme scolaire vaudoise ; nous pouvons être surpris de constater que ce rapport de la Commission extra-parlementaire semble ignorer ce problème qui sera cependant un facteur de réussite et qui permettra de réaliser le principe de base formulé au point 4 : « L'organisation scolaire doit avoir la souplesse nécessaire pour permettre à un élève de passer, en cours de scolarité, d'un type d'études à un autre sans trop de difficultés... »

Le mérite du rapport d'un groupe d'enseignants du POP vaudois est d'avoir proposé d'excellentes définitions liées à ces termes et nous nous permettons de les rappeler ci-dessous :

Enseignements particuliers

Une fois la structure générale posée, il convient de revenir sur quelques points particuliers dont la réalisation est nécessaire au bon fonctionnement de la structure scolaire. Nous voulons parler des enseignements d'appui et de rattrapage, des classes de raccordement et des études surveillées. On pourrait même dire que c'est aux réalisations concrètes faites dans ce sens que l'on peut juger de la valeur tant pédagogique que démocratique d'un système scolaire. Or, souvent, les projets de réforme, et c'est le cas de celui que nous étudions, parlent incidemment de ces différentes questions, mais ne suivent pas jusqu'au bout leur réalisation pratique.

En fait, les enseignements d'appui et de rattrapage, les classes de raccordement et les études surveillées existent déjà, mais sont offerts surtout par l'enseignement privé (leçons particulières par exemple). Cela les rend coûteux, donc à la portée de certains milieux seulement. Alors que, pour les enfants de familles moins aisées, ces enseignements seraient peut-être encore plus nécessaires. Si certaines tentatives dans ce sens sont faites dans quelques écoles officielles, elles sont loin d'être généralisées, et il n'existe, à l'heure actuelle, rien de complet et de structuré dans ce domaine.

Enseignement d'appui

Ce serait des leçons données à un ou plusieurs élèves à la fois, de manière à leur permettre, lorsque cela s'avère nécessaire, de combler un retard contracté dans une ou plusieurs branches (ces retards pouvant être dus à la maladie, à des difficultés personnelles ou à des difficultés momentanées de compréhension).

Cet enseignement serait organisé pour les deux premiers degrés. Il serait donné par des maîtres qui se consacraient entièrement ou partiellement à cette tâche ; certains d'entre eux pourraient être des maîtres itinérants.

Enseignement de rattrapage

Ces leçons seraient données à un ou plusieurs élèves, destinées à aider ceux qui désireraient passer, durant les deux premières années, du cycle de détermination, de la division générale à la division pré-gymnasiale ou de la division pratique à la division générale. De tels enseignements seraient à nouveau confiés à des maîtres spécialement préparés à cet effet. Ils seraient dispensés aux élèves qui en éprouvent le désir avant et après leur changement de division.

Les deux types d'enseignement précédents ont ceci de commun qu'ils concernent des cas particuliers. Ils nécessitent donc l'utilisation de méthodes individuelles d'enseignement et constituent d'excellents domaines pour la recherche pédagogique.

Classes de raccordement

De telles classes, à plein temps, devraient permettre, moyennant une année supplémentaire d'étude, aux élèves de division générale de parvenir en n'importe quelle section de la division pré-gymnasiale, et non seulement en section mathématiques-sciences, comme le prévoit le rapport. Elles devraient aussi permettre aux élèves de division pratique de rejoindre la division générale et l'Ecole de commerce. Les quelques expériences déjà faites dans ce domaine devraient donc être reprises et généralisées.

Etudes surveillées

Distinctes des enseignements d'appui et de rattrapage, elles seraient instituées pour permettre aux élèves des trois premiers degrés de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions de travail. Leur surveillance devrait être assurée par des enseignants qualifiés. Au cours de ces heures d'études, l'élève pourrait en effet trouver en la personne du maître présent un soutien à la fois technique et moral.

Toujours le « mérite »

Pour compléter le communiqué paru dans l'« Educateur » du 24 juin et par souci d'information, nous publions ci-dessous la lettre adressée à M. le conseiller d'Etat J.-P. Pradervand, chef de notre Département.

Lausanne, le 18 juin 1966

Monsieur Jean-Pierre Pradervand,
chef du Département de l'instruction publique
Place de la Cathédrale 6
1005 LAUSANNE

Concerne : méthode d'évaluation des fonctions/mérite.
Monsieur le conseiller d'Etat,

La commission paritaire, dans son préavis No 149 du 25 mars 1966, a proposé une nouvelle réglementation relative à la prise en considération du mérite personnel. Bien que des modifications importantes aient été apportées au projet initial, les observations formulées à ce sujet dans le rapport des enseignants et du corps pastoral d'octobre 1965 conservent toute leur valeur.

La Société pédagogique vaudoise, convaincue que l'application du principe du mérite nuirait à la bonne marche de l'école vaudoise et à la cohésion générale de l'enseignement, réaffirme son opposition au système.

Le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé sur le problème de l'appréciation du mérite ; lorsque le moment sera venu de statuer sur ce point, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire état de notre point de vue.

Nous vous remercions d'ores et déjà et vous présentons, Monsieur le chef du Département, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité central SPV.

Création d'un cours préparatoire aux écoles de personnel soignant

Il n'y aura jamais assez de candidats aux écoles d'infirmières et d'infirmiers. A vrai dire, le recrutement serait suffisant si beaucoup d'élèves ne renonçaient pas à la profession à la fin de leurs études pour se marier et si beaucoup d'autres n'allaient pas à l'étranger.

On s'étonne parfois dans le public qu'un certain nombre de candidats ne soient pas admis à suivre une école. Certes, la sélection est sévère. Mais les études et la profession exigent des qualités précises. L'infirmière et l'infirmier doivent faire preuve d'intelligence, de bon sens et avoir de bonnes connaissances scolaires. Et personne ne niera qu'ils doivent être capables de dévouement et de compréhension. Ils doivent savoir s'adapter à des conditions de travail très différentes.

Or, il est navrant de constater qu'un certain nombre de candidats sont refusés à cause de leur niveau scolaire insuffisant. Les jeunes gens qui se présentent ont fréquenté le gymnase, une école de commerce, une école secondaire, une classe supérieure ou même une école primaire ou une classe ménagère. Les élèves de ces dernières classes montrent beaucoup de sens pratique dans les salles d'hôpital. En revanche, elles ont de la peine dans les cours théoriques comme certains éléments, d'ailleurs, d'autres classes primaires ou supérieures et même secondaires.

C'est pourquoi, à la demande du Service de la santé publique et des écoles de personnel soignant, le Département vaudois de l'instruction publique et des cultes institue, dès cette année, un cours préparatoire à l'admission dans les écoles de personnel soignant. Il est destiné à donner un complément d'instruction qui doit permettre aux élèves d'aborder ensuite avec beaucoup plus de facilité les cours de formation professionnelle.

Ce cours aura lieu du 5 septembre 1966 à fin mars 1967. Il s'adresse avant tout aux jeunes filles et aux jeunes gens qui ont 18 ans révolus au 31 décembre 1966.

L'horaire comprendra 31 heures hebdomadaires et les branches inscrites au programme sont le français, l'arithmétique et les mathématiques élémentaires, la physique, la chimie, la biologie, l'histoire, la géographie et la gymnastique. Pour apprendre aux futurs infirmières et infirmiers à utiliser leurs loisirs d'une façon constructive un cours d'initiation artistique et musicale est prévu.

Pour l'inscription et tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat général du Département de l'instruction publique et des cultes.

Croix-Rouge.

genève

La SPG est née sous une bonne étoile !

En date du 23 juin 1966, notre président J.-J. Maspero recevait de la Justice de paix de la République et Canton de Genève le message suivant :

« Messieurs,

» Nous vous informons qu'au terme de son testament, fait en forme olographe, en date à Pinchat du 2 mars 1965, déposé dans les mains de la Justice de paix de Genève le 22 juin 1966, Mme Louise Irénée dite Louise Graef, épouse de M. Emile Belet, d'origine genevoise, en son vivant retraitée, domiciliée à Pinchat-sur-Carouge (commune de Veyrier), chemin sur Rang No 28, décédée à Genève le 12 juin 1966, a fait la disposition suivante, littéralement transcrite :

A l'Union des instituteurs primaires

cinq cents francs. 500 F.

Legs exempts d'impôts.

Nous apprécions ce geste à sa juste valeur, en souhaitant que tous nos retraités et retraitées soient aussi reconnaissants vis-à-vis de l'Association professionnelle dont ils font partie, que feu Mme Belet-Graef.

E. F.

Tribune libre...

Les propos du sans-grade Quand on a l'argent...

Tout bon Suisse aspire à jouir d'un confort matériel complet. Je dis « Suisse » ; je pourrais parler des Belges, des Autrichiens ou des Guatémaltèques. Comme c'est du « pareil au même », laissons alors les autres tranquilles !

Donc, chacun, chez nous, éprouve le besoin d'acquérir mille richesses de plus en plus indispensables : le réfri-

gérateur, la machine à laver, la cireuse, le poste de télévision, et l'automobile ! Il n'y a plus guère que les clochards qui se suffisent à eux-mêmes... Ce sont de pauvres types : l'argent est peut-être une plaie, mais qui n'en a pas n'est qu'un parasite de la société !

Je rends grâce à ceux qui nous ont obtenu de précieuses revalorisations matérielles. Toutefois, j'en veux un brin à ceux qui jugent cela suffisant. J'entends par là que, selon une optique assez helvétique, la revalorisation morale semble ne découler que de l'élévation du gain. En effet, combien confondent le prestige de l'homme avec sa position sur l'échelle sociale. Puisque le respect est proportionnel à la fortune, disent-ils, alors gagnons le plus possible, et vivent nous !

Moi, ça me gêne... Et au fond, il me semble que si nous gagnions un peu moins, nous serions plus combattifs. Le réfrigérateur nous gèle, la machine à laver nous ramollit, la cireuse nous liquéfie, le poste de télévision nous fige, et la voiture nous neutralise. Hérésie, pensez-vous : maintenant que nous avons obtenu tout cela, ne voilà-t-il pas qu'un trouble-fête le regrette !

Vous ne m'entendez pas... Je dis que si l'argent nous suffit, c'est un tort. Que l'on me juge sur ma fortune me hérise. Je ne suis pas un porte-monnaie ; je suis un homme, et j'exige que l'on me respecte comme tel. Et en tant qu'instituteur ! Ma vocation, mon dévouement, ce ne sont pas de vains mots, des bulles s'irisant un court instant dans l'euphorie des fins de banquets...

Je suis payé pour mon travail, mais mon métier est noble. Je veux qu'on le respecte, et qu'on me respecte par la même occasion. C'est cela, une revalorisation morale. Grandeur homme. Cela, et beaucoup d'autres choses. Très difficile à expliquer. Nettement plus que la revalorisation matérielle !

Lorsque je parle de revalorisation morale à un collègue dont la femme enseigne, il m'écoute poliment. Fadaïses, doit-il penser... Il possède sa voiture, une bonne, et tout le tremblement. Avec plus de trois mille francs par mois, le bien-être diminue la combativité. C'est logique. Mais regrettable.

Imaginez que nous ne parlions que d'argent à nos élèves, que d'agréments matériels, que de rendement, que de richesse... Ça leur serait utile. Mais en leur parlant un peu du bon Dieu, ou de poésie, ou de temples grecs¹, on rajouterait une dimension plus noble à notre enseignement.

Un peu comme une revalorisation morale.

Alors quoi, aurions-nous déjà tous de l'or jusqu'au cou pour ne plus avoir le courage de la mériter ?

¹ Il était une fois un petit homme qui, tous les soirs, plongeait le nez dans son tiroir-caisse pour calculer ses bénéfices. Un jour, par hasard, il leva le nez de dessus son argent et découvrit la splendeur des couchers de soleil. Alors, il se dit : « Comment pourrais-je faire pour que cela me rapporte des sous ? »

Et comme c'était un monsieur très bien vu, très considéré, personne ne vint lui casser la figure...

jura bernois

Synode de la section de Delémont

La section SIB de Delémont a tenu son synode d'été à L'Auberson, dans le Jura vaudois, où il fut fait visite au musée de musiques anciennes des Frères Baud. Les participants se rendirent ensuite à la Côte-aux-Fées pour y prendre le repas de midi, précédé d'une courte partie administrative, présidée par M. Jean-Pierre Boegli, maître secondaire à Delémont. Après les mutations habituelles, le président rapporta sur la dernière assemblée des délégués de la SIB. Une enquête sera faite chez les enseignants de la section pour connaître leur avis au sujet de la création de maisons pour retraités. M. Philippe Domon, de Séprais, délégué de la section à la SPR, rapporta également sur le 31e Congrès de Montreux.

A. F.

Le Technicum cantonal de Saint-Imier et la préparation du centenaire

Les 9 et 10 septembre prochains, l'Ecole d'horlogerie et de mécanique du Technicum cantonal de Saint-Imier célébrera son centenaire. C'est une grande manifestation qui se prépare sous la diligente autorité de M. H. Schneider, président du comité d'organisation.

Le vendredi 9 sera la journée officielle qui revêtira un éclat particulier, tandis que le samedi 10 sera spécialement réservé aux anciens élèves.

Ceux-ci viendront nombreux retrouver à Saint-Imier de chers souvenirs. Exposition, revue compléteront le programme de ce centenaire auquel chacun est cordialement invité.

Première rencontre interconfessionnelle des enseignants jurassiens à Moutier

L'enseignement biblique à l'école publique

Sur l'initiative de l'Association des instituteurs catholiques du Jura et du Centre de Sornetan, une session consacrée au problème de l'enseignement biblique à l'école publique s'est tenue mercredi et jeudi passés à l'aula de l'école primaire de Moutier. Pour la première fois, des instituteurs et institutrices protestants et catholiques du Jura ont étudié ensemble un problème qui leur est commun. C'est M. Albert Berberat, inspecteur scolaire et président de la Commission jurassienne des cours de perfectionnement, qui ouvrit la session en saluant les quelque 130 participants parmi lesquels on trouvait professeurs, prêtres, pasteurs, instituteurs et élèves de l'Ecole normale de Delémont. En apportant le salut de la direction de l'Instruction publique, M. Berberat se dit heureux de voir l'œcuménisme pénétrer dans nos institutions scolaires.

Récits bibliques étudiés par groupes

Au cours de la première journée, le professeur de théologie S. Amsler de Lausanne, entretint son auditoire sur la littérature biblique et les genres littéraires. Il présenta la Bible comme un témoignage qui nous fait connaître une histoire puis il définit son essence et sa portée universelle. Les participants se répartirent alors en cinq groupes de travail pour accomplir une étude sur un récit de la Genèse : Le Déluge. Au cours de l'après-midi, les rapporteurs des groupes présentèrent leurs conclusions et le professeur Amsler dégagait la synthèse du travail matinal. Le second directeur du cours, le Père Barthélémy, professeur de théologie à l'Université de Fribourg, conquiert d'emblée son auditoire par son éloquence non dépourvue de spiri-

tualité. Il traita de l'application des textes bibliques aux enfants tout en donnant de précieux conseils de méthodologie.

Lors de la soirée, le doyen Fleury et le pasteur Biber de Delémont présentèrent deux exposés ayant le même thème « L'enseignement biblique à l'école : ce que les Eglises en attendent ». Ils donnèrent à plusieurs participants l'occasion de définir la position de l'enseignant à l'égard de l'instruction religieuse.

Comment enseigner l'histoire biblique ?

Le Père Barthélémy répondit à cette question au matin de la seconde journée de session. Après avoir souligné la difficulté qu'éprouvent les instituteurs non engagés à enseigner une discipline qui, rappelons-le, figure en tête des branches obligatoires d'enseignement, le vivant conférencier présenta un schéma de leçon dans laquelle la parole est le message qu'elle dégage resteront l'élément principal. Le texte de la résurrection de Jésus fut l'objet de la seconde étude par groupes et le professeur Amsler en fit la synthèse d'une manière analytique et précise. Cette première session se termina par une prière en commun au temple de Moutier.

Une activité plus intense en faveur de l'enseignement biblique

Au terme de cette première rencontre interconfessionnelle, le pasteur Roulet du Centre de Sornetan

et M. Pierre Paupe, président de l'Association des instituteurs catholiques, émettent quelques propositions qui méritent attention. Elle peuvent se résumer ainsi : constitution d'une équipe interconfessionnelle d'enseignants ; création de cercles d'études régionaux ; exposition de matériel didactique sur l'enseignement religieux ; examen de la situation de l'enseignant à l'égard de l'instruction biblique.

Les Eglises et l'école, fondements de notre Etat, se sont préoccupés durant deux jours d'un problème commun. C'est pour les Eglises un pas de plus vers l'œcuménisme ou pour l'école jurassienne, une occasion nouvelle de la revaloriser.

Fr.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Un livre nouveau et unique en son genre

**TOUTES
LES
OPERATIONS
DE CALCUL
EN
UN
TEMPS
RECORD**

LE CALCUL MENTAL

Par Marius PORTAL
instituteur honoraire

Préface de M. ARRA
inspecteur
de l'enseignement primaire

Un volume broché : Fr. 12.95.

AUBANEL ÉDITEUR

Dépôt à Lausanne : DIFFUSION SPES, 1 rue de la Paix



notes de travail

Lundi 9 mai

Il fait gris ce matin. Les cerisiers ont noué. Les pommiers sont prêts à fleurir dans les Hauts.

Un vol encore : l'argent, facteur de puissance. Les faibles, les abandonnés le recherchent comme un via-tique. Valeur de la vraie pauvreté. Il pleut, pluie chaude du printemps. Ce matin, corvée en commun, transport des dalles à l'ouest de la piscine. L'espace compris entre la piscine et le mur sera nivelé, puis cimenté. Une équipe a commencé à amener la terre. Philippe et René posent les dalles dans le gazon. Travail délicat que de détacher les mottes et poser la dalle parfaitement de niveau.

Patrick nous casse coup sur coup la perceuse et un gros vilebrequin. Alors que toute résistance doit se « négocier », se réduire, le violent pousse jusqu'à la rupture. Les agressifs cassent beaucoup. Hier encore il nous faisait sauter une presse d'établi. Trouver des exutoires à ces pulsions. Transformer l'énergie de l'agression en travail, en acte, ce qui n'est pas une sinécure. L'agressivité est d'abord un gaspillage. Je pense à Auguste, cet élève des débuts, dont les parents divorçaient et qui errait en pleine crise, heurtant ses plaies à nu à tous les angles vifs. Il arrivait le matin tout entouré d'un grisou de rage concentrée qui n'attendait qu'une étincelle pour éclater. Dans l'ancienne classe, je le renvoyais souvent au bout de deux heures, car il devenait impossible de travailler au milieu de ses « appels » au peuple et de ses violences. Il quittait la classe et descendait jusqu'à la gare en « shootant » sa serviette et en brailant. Il nourrissait une authentique haine à l'égard de son père. Dès que nous fûmes à la Fosge, et que je le voyais dans ses jours de révolte, ses jours de désespoir (ce qui revient souvent au même), je lui disais : « Auguste, il fait bon ce matin, on creuse ? Il retournait ses manches, crachait dans ses mains et prenait la pioche. Il nous sortait son mètre cube de terre à l'heure. Deux heures après, il était bien, il venait faire son travail d'école. Je pense à ce divorce. Si tous ceux qui rient de la vertu connaissent la force de l'erreur et les étapes de la destruction d'un cœur d'enfant, ils tairaient peut-être ces propos amusés qui définissent si souvent aujourd'hui l'infidélité conjugale et le drame de l'abandon.

Samedi 11 mai

Patrick vient seul ce matin et m'apporte une excuse : « La Sophia, (c'est sa sœur) quand elle a levé elle été malade alors elle peura pas venir en classe ». Je lis. Patrick me regarde, puis avec un clin d'œil : Vous savez, c'est pas vrai, elle est pas malade, la Sophia, elle est allée passer la journée à Vevey chez mon oncle Max qui l'a emmenée hier soir en voiture !

Une équipe de cinq taille les premières dalles. Pour l'heure, je ne suis pas plus habile qu'eux. Nous cherchons ensemble. Dégarnir dessous, frapper vers l'extérieur. Je frappe un peu fort, une dalle se fend. Rires, nous sommes heureux de travailler ensemble.

Lundi 13 mai

Il fait beau et chaud ; le lundi matin, il y a toujours un peu de jeu dans les commandes, le moteur tourne,

mais l'embrayage patine. Hier, télé, cinéma, voiture, bruit, bistrot, le progrès quoi ! A partir de 9 h., tout va mieux, on se retrouve. Dix heures, Auguste, un ancien, pousse la porte et va s'asseoir à son ancienne place. J'apprends un peu plus tard qu'il a filé hier soir de la maison où il était placé à 50 km. d'ici. Il a marché une partie de la nuit, fait de l'auto-stop au petit matin et le voilà. Il me montre les ampoules de ses pieds. Il a faim. On beurre des tartines. Téléphone avec la mère. Le drame commence au divorce de ses parents. Le père, quatre enfants, laisse là sa famille pour refaire sa vie avec une mignonne de 19 ans. Il me disait : « J'ai droit au bonheur, quoi ! » On aurait pu ajouter : « et le droit au devoir, non ? ». Le grand mot du jour, le droit au bonheur... Pas celui des autres en tout cas.

Jeudi 16 mai

Conversation avec de jeunes collègues qui veulent tout renverser : « c'est scandaleux, je m'oppose à..., on ne peut pas admettre... » J'écoute, j'aime cette force, cet engagement, cette aptitude à refuser l'erreur. Mais je vois aussi que l'essentiel de leur force est encore dans le refus. Ils sont contre l'erreur, contre l'injustice. Nous gagnons en force, je pense, dès que nous sommes pour la vérité, pour la justice. La dimension qui manque à la révolte est l'humilité. Tel et tel est un s.... Lorsque j'entends cela, j'ai toujours envie d'ajouter : moi aussi... Christ nous le fait si bien comprendre. On ne fera jamais rien pour les autres sans être participant d'une commune misère.

Lundi 27 mai

Le soir est venu, un soir de mai et le jour se prolonge sur le Jura. Une bande plus claire, mince lucarne de ciel pourpre, s'étend, ligne infinie des feux de bivouac, dressés face à la nuit. Il pleut doucement, le jardin boit. Des millions d'hommes, assis devant leur poste de TV ne savent plus la douceur d'une pluie de printemps, qu'on regarde tomber sous un avant-toit et qui se pose sur la terre comme une main d'enfant sur sa main, un soir de fatigue.

Mercredi 29 mai

Cours de l'ASA à Lausanne à l'Ecole normale. Le matin, B. Beauverd, inspecteur, parle excellemment du temps « d'avant le nombre ». Il rappelle l'importance de la structuration du nombre, de cette organisation qui doit être faite dans l'esprit. Reprend aussi ce maître ouvrage qu'est « Genèse du nombre » de Piaget. Le nombre invariant mais formé de constellations. De l'erreur qu'il y a à sérier les opérations. S'il y a possibilité d'additions par exemple, on peut exécuter aussi l'opération inverse, etc... Rôle primordial du tâtonnement, faire intervenir tous les sens. C'est par la vie que les notions abstraites se structurent. La pensée logique se nourrit d'expériences. B. Beauverd parle de l'effondrement auquel on assiste souvent en 3e et 4e. Le début n'a pas été assuré, établi, structuré, fondé sur cet indispensable expérience. Danger des résultats brillants, de surface. Examens... Après-midi, notre collègue Leuenberg parle de Cuisenaire appliqué aux classes spéciales. Rester longtemps au qualitatif. Attitude nou-

velle, centre de tout. Croire à la valeur du « temps perdu ».

Jeudi 30 mai

René me dit : Msiieur, chez nous pas de problèmes, on achète tout à crédit. Mon papa y dit toujours que le

crédit c'est la fortune. Bien sûr, il y a des points de vue. Cela me rappelle l'histoire du gosse entrant dans une boucherie et disant : B'jour Msiieur, je voudrais pour 40 c de jambon, 40 c de salami et 4 sous en retour, j'apporterai le franc demain !

D. Courvoisier.

«Savoir» lire

I. En âge de scolarité

Partons, tout naturellement... du point de départ. Quand vous étiez un tout petit bout de femme de 6 ou 7 ans, ou un petit homme de même âge et de même gabarit, avez-vous vraiment « appris » à lire ? S'est-on toujours efforcé de vous faire prononcer correctement les voyelles, les consonnes, puis les syllabes ? Si c'est le cas, tant mieux ! Et le graphisme des mots n'a jamais dû être pour vous un problème bien ardu — hormis, bien sûr, les cas grammaticaux.

Première leçon. Tu étais penché sur « Mon premier livre » flambant neuf. Heureux. Encore réchauffé du dernier baiser de maman. Et tes petits pieds, chaussés de brillant, se balançaient en cadence pour rythmer, au-dessus du plancher trop bas, une marche triomphale. Comble du bonheur : tu étais seul « nouveau » cette année-là. Papa avait dit : « Tu as le bol, ce sera obligatoirement l'enseignement individuel. » Tu étais seul encore devant cette première table, tout près de la porte. La jeune maîtresse, fraîche émoulue de l'Ecole normale, s'était assise à ta gauche : quelle joie ! Tu sentais son haleine douce et parfumée. Dans cette classe de petits, c'était connu, tout le monde travaillait, et sans bruit ou presque. Deux fois déjà, au grand scandale de tes aînés, tu avais lancé dans la classe les saccades claires de ton rire. La troisième fois, la maîtresse ne se contentait plus ; elle t'avait serré le bras gauche et dit vertement : « Mais, qu'est-ce qui te prend, mon petit ? » Tu avais levé tes grands yeux déjà humides vers son opulente chevelure blond roux : « C'est vos cheveux qui me chatouillent dans le cou. » Dans la ruche, ce fut un bruyant éclat de rire. Tes yeux s'embuèrent davantage. Prise d'une immense pitié, ta jeune éducatrice te serra maternellement contre elle : « Pardonne Michel ! ».

Le calme revint promptement parce qu'on connaissait la consigne. La première leçon reprit son cours.

— Tu m'avais dit, Michel, que tu connaissais ce fruit rond, tu en as mangé souvent.

— Oui Mademoiselle, c'est une orange !

— Eh bien, cette lettre que tu vois dessous, ronde comme l'orange, se prononce comme le premier son du fruit : c'est un ô ! (l'enseignante a bien prononcé ce ô fermé, avec la bouche presque fermée).

Quelle est cette lettre Michel ?

— C'est ô... mais.. on devrait dire une ôrange !

— Non, mon petit, on prononce : une orange.

— Mais alors, cette lettre ronde, c'est pas ô, c'est o (Michel prononça correctement le o ouvert, avec la bouche ouverte).

— Continuons ! (le ton impératif en disait long sur l'arrière-pensée de la gentille demoiselle : il a raison, mais... coupons court). Connais-tu cette machine qui vole comme un oiseau ?

— Bien sûr, c'est un avion.

— Cette nouvelle lettre ronde, avec une canne renversée collée à droite, c'est â ! (elle a bien prononcé le â ouvert, avec la bouche bien ouverte).

Lis cette lettre, Michel !

— â ! Mais c'est drôle, on dit pas : un âvion ?

— Non... en effet... ?

Et la première leçon de lecture de Michel fut close sur ce point d'interrogation.

Le soir, devant son cahier de préparation, elle a réfléchi, la jeune maîtresse, et elle s'est dit : il est logique ce gosse, c'est nous qui ne le sommes pas ! Que de fautes d'orthographe on éviterait à l'enfant si l'apprentissage de la lecture était ce qu'il devrait être ! Quoi d'étonnant que mes « huit ans » m'écrivent : un chapo, un couto, un fourno ? Une chause, je pause ? Les mêmes font, des rares â ouverts des a fermés. Et je me fâche devant leurs : chateau, gateau, baton. Pourtant, ils sont logiques puisque les adultes prononcent d'une façon identique : chapeau et château ; bateau et bâton ; galerie et gâteau.

Disons-le, cette faute des adultes est d'abord la faute des enseignants. Personnellement, vous ferai-je, à ma grande confusion, un tardif aveu : pendant 20 ans au moins, j'ai mal enseigné les deux premières voyelles de « Mon premier livre ». Il est vrai, ceci à notre décharge, que la prononciation propre à certaines régions du Pays romand joue aussi de mauvais tours à nos apprentis en orthographe. Cet accent du terroir, qu'on dit savoureux. Nous en convenons. Mais alors, ne soyons plus surpris que nos petits campagnards fassent surmonter d'un superbe circonflexe le a de : sale, gare, tas, tasse, etc. S'ils ne le font pas... c'est qu'ils sont illogiques.

(A suivre)

Ls. P.

N. B. — Notre modeste propos ne vise de loin pas à « faire l'école » aux lecteurs du journal. Puisse-t-il simplement rendre service aux parents qui ont à cœur que leur jeune enfant « démarre bien ».

Bravo !

Nous avions signalé le mauvais état du trajet Tanay-Bouvetet. La commune de Port-Valais nous signale qu'elle a remis le chemin en état.

Etudiante allemande de 20 ans, aimerait faire en août 1966 un séjour dans une famille parlant le français, éventuellement dans une colonie de vacances. Travaillerait à mi-temps (garde d'enfants, aide au ménage) contre son entretien. Septembre pourrait convenir aussi.

S'adresser à Mme Andrée Schmid, inst., 1815 Tavel-sur-Clarens.

une expérience dans une région rurale

HELVETAS:



L'an dernier, par un article paru dans l'« Educateur », les enfants de nos écoles étaient sollicités, une fois de plus...

Nous le savons bien, c'est souvent à eux et à la bonne volonté des maîtres que l'on fait appel pour les innombrables collectes des différentes institutions suisses.

Helvetas, association suisse d'assistance technique, a choisi, entre autres moyens, d'intéresser directement nos enfants à sa campagne en leur demandant d'exécuter un travail utile et de gagner ainsi « le franc pour Helvetas ». Des affiches préparées, avec espace blanc pour impressions ou dessins, permettaient d'autre part expositions et vente d'œuvres enfantines.

A la demande du comité romand d'Helvetas, je vous relate ici notre petite expérience régionale, à laquelle prirent part les enfants de trois villages.

Nous sommes persuadés qu'il est juste et bon que nos enfants viennent en aide à d'autres enfants handicapés de chez nous, qu'ils participent à la sauvegarde de notre patrimoine national ; mais nous sommes également certains que nos enfants doivent être informés, très simplement, du grave problème qui se pose aux deux tiers de l'humanité : celui de la faim. Il nous a semblé qu'en parlant à nos élèves d'Helvetas et de son aide en techniques et en outillage, il nous était possible de leur faire comprendre que cette faim n'est pas une fatalité irrémédiable, mais qu'elle est en partie conséquence d'une ignorance séculaire. Un autre point essentiel à souligner est que l'action entreprise ne relève plus d'une charité humaine, mais qu'elle permet à des hommes courageux de partager fraternellement leur savoir et leur expérience.

Voici ce que nous avons organisé :

Les enfants de trois villages ont dessiné, colorié, peint un grand nombre d'affiches préparées. Thèmes : les trois pays assistés : Népal, Cameroun, Tunisie, sur la base de documentation et aussi avec beaucoup d'ima-

gination. L'intérêt des enfants fut très vif, stimulé par l'idée que leurs œuvres seraient exposées et vendues.

Une soirée fut annoncée par quelques affiches dans les trois villages. Quelques chants et une saynète exotique des petits en marquèrent l'ouverture, puis une collaboratrice d'Helvetas présenta d'une part le travail de cette organisation et d'autre part un film sur le Népal fort bien fait (passé à la télévision l'autome dernier). Pendant l'entracte, les affiches et quelques travaux manuels furent mis en vente. En seconde partie du programme, accompagnée de clichés, présentation d'un pays encore moyenâgeux : l'Afghanistan, par une personne rentrant d'un long périple à travers l'Asie.

La recette et le succès de cette soirée furent inespérés. Ce n'est certes pas la seule formule pour faire connaître Helvetas et les organisations similaires qui cherchent à nous rendre conscients des difficultés de tant de pays du monde et de l'aide que les Suisses y apportent. Mais quels que soient les moyens employés, que nos enfants en entendent parler et qu'à leur tour ils participent.

Steffie Gasser, Pampigny (VD).

L'Educateur nous ayant si gentiment offert l'hospitalité, nous nous permettons de faire un appel à tous les maîtres qui pourraient, à l'instar de Mme S. Gasser, à Pampigny, faire dessiner les enfants sur des affiches Helvetas qui seraient ensuite exposées et vendues dans un cadre local.

La secrétaire romande, Mme M. Mekrawy, 2, rue Sainte-Beuve, Lausanne (tél. (021) 23 33 73), est à la disposition de tous les maîtres désireux de collaborer, pour toute documentation et information complémentaire.

Helvetas vous remercie à l'avance.

le dessin

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
septième année

4

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

† John Leyvraz

Notre collègue John Leyvraz avait déjà une féconde activité de peintre derrière lui et une longue pratique de l'enseignement, comme instituteur d'abord, comme maître de dessin ensuite, lorsqu'il fut, il y a un peu plus de dix ans, l'un des premiers à adhérer à la section vaudoise de la SSMD qui venait de se fonder. Il était persuadé que des rencontres entre collègues ne pourraient que favoriser un enrichissement de notre enseignement et conduire à une revalorisation du dessin dans les écoles vaudoises.

Le souci qu'il avait de son œuvre, puis sa santé, ne lui ont pas permis toujours de participer à toutes nos séances, mais chaque fois qu'il était présent, ses interventions dans nos débats portaient fortement la double marque de sa sensibilité d'artiste et de son expérience de maître chevronné. Notre mémoire réclamant une formation plus judicieuse pour les maîtres de dessin lui doit beaucoup. Il ne lui aura pas été permis de se réjouir avec nous de l'aboutissement (vraisemblablement proche et satisfaisant) des démarches auxquelles il nous avait encouragés : notre ami nous a été repris le 12 mai et repose maintenant dans son village de Saint-Saphorin, au milieu du vignoble de Lavaux qu'il a tant aimé peindre.

Et nous commençons seulement à savoir combien son amitié nous était précieuse.

C.-E. H.

Lattes et tringles

Maquettes de ponts et de maisons

Toute construction est une aventure, et pour nos garçons de seconde du Collège moderne nous tirons volontiers parti de cette progression de découverte en découverte. Les réflexions qui suivent expriment notre démarche et les buts que nous nous sommes fixés.

1) Treize ans, c'est l'âge où un problème se manifeste avec une acuité particulière, celui de l'espace et des volumes. Plutôt que d'essayer de le résoudre par le dessin seulement, nous croyons qu'il est indispensable que le garçon, pour se familiariser avec ce monolithe que forment les trois dimensions, puisse s'occuper de réaliser la construction d'un objet qu'il ait entièrement conçu lui-même. Le plan esquissé en deux dimensions amène à l'objet à trois dimensions. Le passage ultérieur à la représentation de l'espace selon les lois « illusionnistes » de la perspective traditionnelle en sont facilitées.

2) Au lieu d'être contraint de réaliser sous dictée un objet utilitaire projeté par le maître, l'élève doit trouver l'occasion de développer son esprit inventif et son ingéniosité. Il n'est en effet pas question de fabriquer des modèles réduits d'après une construction existante, mais de créer une construction nouvelle — cela dans le sens où il s'agit de résoudre des problèmes techniques.

3) Ainsi devenu artisan, constructeur, l'élève choisit « quelque chose » qui soit réalisable avec les matériaux disponibles (lattes de bois et tringles métalliques, dans les exemples illustrant cet exposé). Et comme c'est en gros le cas de l'ingénieur et de l'entrepreneur, il doit alors se concentrer sur les qualités et les caractéristiques de ces matériaux pour les utiliser au mieux : solidité d'un élément porteur en fonc-

tion de sa section et de sa longueur, déformabilité des bois durs, et respectivement des bois tendres, à la charge et à la traction, élasticité des tringles, raidissement d'un élément quadrilatéral par sa triangulation, fonction des entailles des assemblages d'angles et calibre le plus favorable de celles-ci pour assurer la rigidité des parois d'un blockhaus, par exemple.

4) Le plan esquisse les grandes lignes seulement de la construction projetée, le caractère de celle-ci est fonction uniquement du matériau. Il est indispensable, à l'ère du plastique, cette matière aux caractères apparemment indéfinis, d'éveiller chez l'enfant le sens de l'emploi correct de tel ou tel matériau.

5) Sa propre activité constructiviste permet à l'élève de comprendre les formes des constructions qu'il peut rencontrer : pourquoi un pont est-il capable de supporter une charge plus lourde qu'il ne semblerait à première vue, pourquoi une tour peut-elle résister aux effets du vent.

6) Certaines de ces constructions dont on assemble séparément les différents éléments permettent de comprendre l'intérêt des constructions préfabriquées, et pourquoi leur montage est plus rapide. Ce sont par exemple les « caissons » d'une maison-tour, ou bien les éléments raidis par une diagonale que l'on ajoute bout à bout pour former un pont, ou plus simplement les madriers entailés à l'avance pour l'édification d'un blockhaus. Bien entendu, chaque élève programme seul son travail.

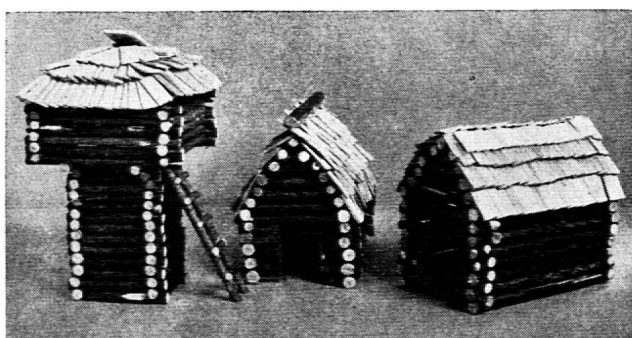
7) Un autre sujet de recherche est celui des possibilités d'assemblage offertes par tel ou tel élément de construction ; il s'agit d'exploiter au mieux chaque découverte. On va de la partie à l'ensemble : la forme générale a une importance moindre que celle de ses parties constituantes, car ce sont

les qualités de chaque partie qui répondent des qualités de l'ensemble. (L'anneau le plus faible limite la solidité de toute la chaîne, de même que la douve la plus courte d'un cuvier en limite la contenance.)

8) Le travail se fait par groupes de trois élèves. Chacun peut concourir avec ses compagnons en esprit inventif, en précision, en sens pratique, en habileté, en persévérance, en camaraderie, en astuces, en maniement des outils pour le bénéfice de tous, mais sans que les responsabilités soient trop éparpillées. Et le moins doué trouve toujours l'occasion d'apporter sa collaboration.

9) Enfin, ce qui n'est pas négligeable non plus, géométrie et calcul trouvent ici des applications pratiques et du même coup une justification aux yeux des élèves.

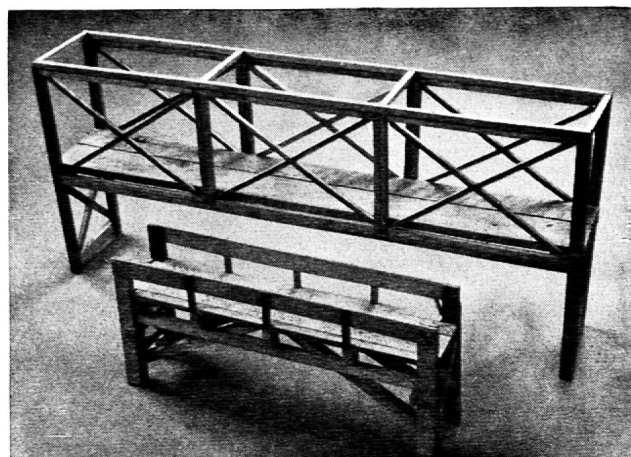
**D'après Albert Anderegg,
Neuhausen/Chutes-du-Rhin.**



Blockhaus canadiens — Les baguettes de coudrier, entaillées aux deux bouts, sont collées les unes aux autres, leur poids ne suffisant pas à garantir la stabilité des édifices. Le tavillon sommital de la tour de guet, mobile, sert de couvercle au trou à fumée. La toiture de la cabane du centre est fixée par une poutre longitudinale. A droite, les tavillons dépassent le faite sur le pan côté vent.

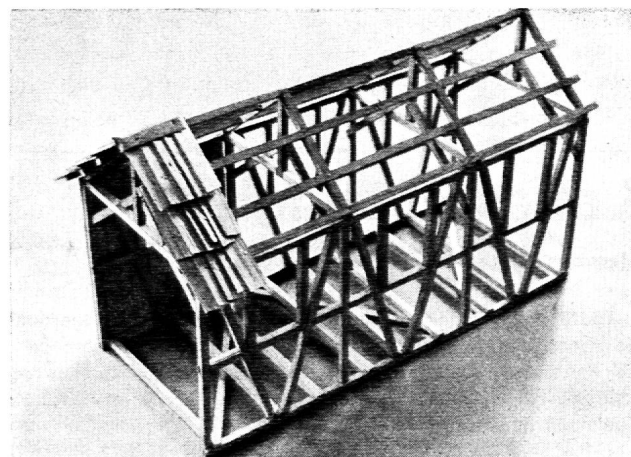


Eglise scandinave — Les tavillons (bardeaux), débités au canif dans des bûchettes de sapin ont été fixés à l'aide d'un pistolet agrafeur. Il est logique d'éviter, si faire se peut, toute difficulté inutile, tel ici le risque de fendage par les clous.



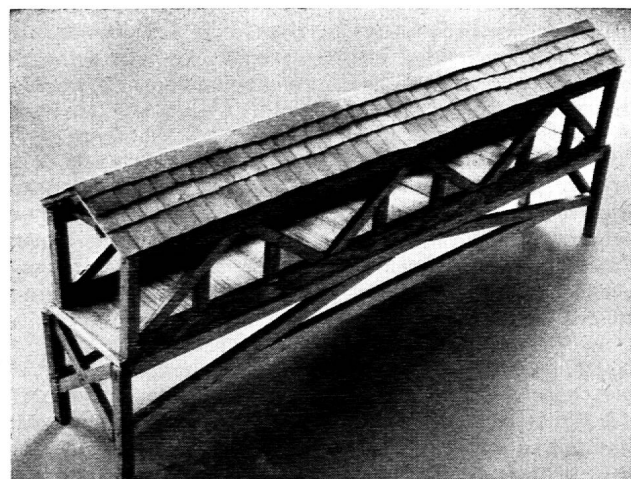
Ponts de bois — Celui du haut tire sa stabilité des rectangles à croisillon, préfabriqués, qui ont été insérés entre les montants et les longerons. Transversalement, le raidissement est « télécommandé » par les croisillons des piliers.

Le pont du bas a supporté le poids des deux grands élèves qui l'ont construit. Pendant les essais de charge, chacun n'avait qu'un pied posé ; un fort balancement en est résulté qui, la première fois, a provoqué l'écartement des pieds. L'adjonction des arbalétriers a pu remédier définitivement à ce défaut.

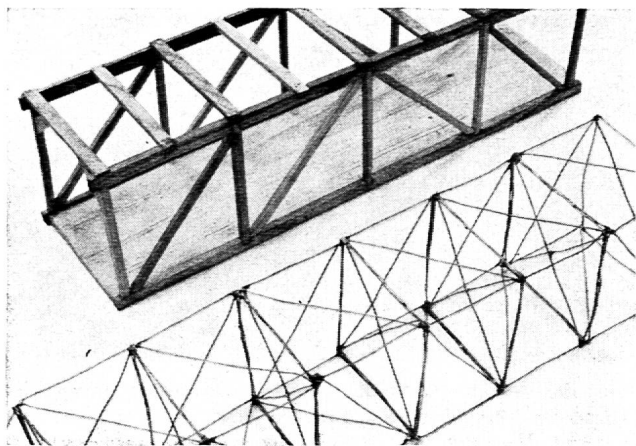


Charpente de pont couvert — Ce modèle n'est que partiellement recouvert pour permettre d'en voir les détails. A la pose du faîtage, construit à part, les élèves ont immédiatement remarqué qu'il manquait des raidisseurs transversaux, et il a fallu trouver une solution qui diminuât le moins possible le vide du passage.

Tout l'outillage est prêté par les élèves : scies à chantourner, couteaux de poche, ciseaux et bédanes, tournevis, marteaux et clous.



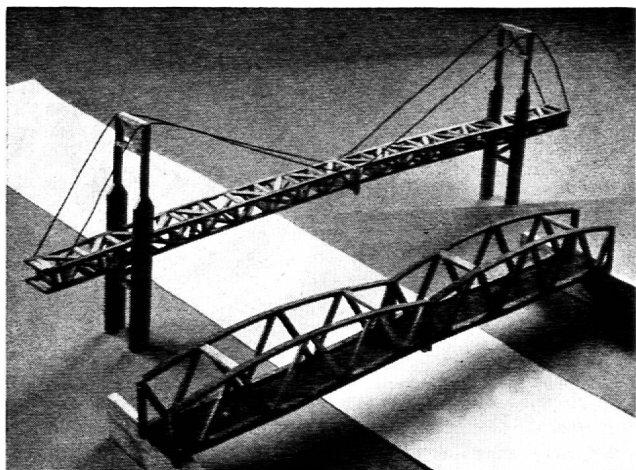
Pont couvert — Des assemblages maladroits (clouage et collage sans mortaisage) rendent cette construction discutable. La couverture, en revanche, a été posée avec grand soin.



« Un raidisseur diagonal stabilise un quadrilatère ».

Dans la charpente de bois, la rigidité longitudinale est due au platelage du tablier, la rigidité latérale aux décharges, la rigidité transversale aux aisseliers. La limite de charge est déterminée par l'efficacité des stabilisateurs.

La poutre de treillis métallique est formée d'une série d'éléments préfabriqués, caissons raidis par des diagonales. Tandis qu'une moitié de la classe étudie les assemblages du bois, l'autre moitié s'exerce à la soudure. Chaque caisson est d'abord formé par pliage des tringles, à la pince plate, aussi régulièrement que possible. Les arêtes manquantes et les diagonales sont alors soudées. (Fer électrique, étain. Décaper d'abord les points à souder. Ne pas surchauffer.)



Ponts de bois à éléments précontraints — Les garçons de treize ans sont généralement pleins d'idées. Tirant ici parti d'expériences faites dans la construction de modèles réduits d'avions, ils ont dessiné la courbure désirée sur une planche. Les « poutres » fixées sur ce gabarit à l'aide de gros clous ont été travaillées ensuite à la vapeur.

L'intérêt particulier de ces deux ponts réside en outre dans le fait que, composés chacun de deux éléments en porte-à-faux, on peut percevoir au premier coup d'œil qu'ils défient les lois de l'équilibre.

Semblable dans son principe à l'un des éléments du pont représenté au premier plan de ce cliché une autre équipe a réalisé en tringles un pont de chemin de fer à arc supérieur dont chacun des caissons est un élément rigide indépendant. Leur assemblage : une poutre de base parallépipédique dont la résistance à la charge est renforcée par l'arc supérieur. Celui-ci est formé d'une tringle doublée, de même que les arêtes longitudinales.

Cage d'escalier — Cet exercice permet d'acquérir le sens du mouvement dans l'espace et de prendre conscience des effets de raccourci. Les marches sont taillées une à une et ajustées à partir du bas.

Tour belvédère — C'est une superposition de troncs de pyramide rigides, construction renforcée aux arêtes principales par une tringle supplémentaire qui lie le tout. L'élément de base a été conçu le premier, et l'on a continué d'étage en étage jusqu'au sommet. La rigidité de l'ensemble est étonnante en comparaison d'une tringle isolée.

En marge du congrès 1966 de la SSMD

les 29 et 30 octobre à Berne

NOTES DE LECTURES

« ... Les mathématiciens constatent, non sans sourire, que ce qu'une génération qualifiée d'abstrait est souvent considéré comme concret par la génération suivante. Nous avons tous tendance à appeler concret ce qui nous est familier, résultant-il déjà d'une abstraction par rapport à un stade antérieur de la connaissance.

» S'il y a un concret absolu, c'est le donné sensoriel brut, s'il existe, car il est livré à la conscience déjà ordonné par la perception, l'attention. (...) Nous ne pouvons pas être présents à tout à chaque instant : Nous faisons donc des choix, nous extrayons ce qui nous paraît significatif dans une situation donnée par rapport aux buts que nous poursuivons : n'est-ce pas là abstraire ? »

Qui nierait que cette citation d'André Revuz * ne se vérifie également dans le domaine des Arts ?

« Il y a des peintres qui transforment le soleil en tache jaune, mais il y en a d'autres qui, grâce à leur art et à leur intelligence, transforment une tache jaune en soleil ».

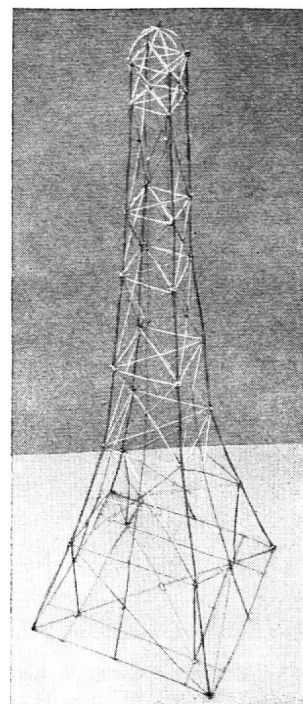
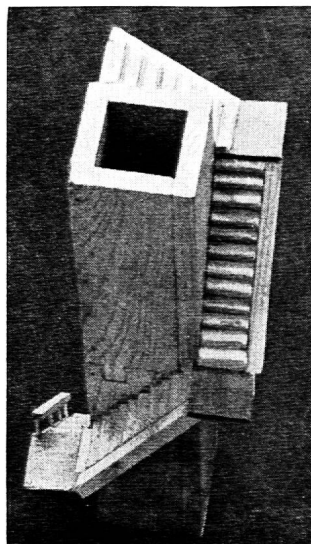
Picasso.

« Si vous avez à imaginer quelque scène, regardez des murs barbouillés de taches, ou faits de pierres diverses pour y voir des paysages variés, des montagnes, des fleuves, des rochers, des arbres, des plaines, de grandes vallées, des combats, des figures d'un mouvement rapide. »

L. de Vinci.

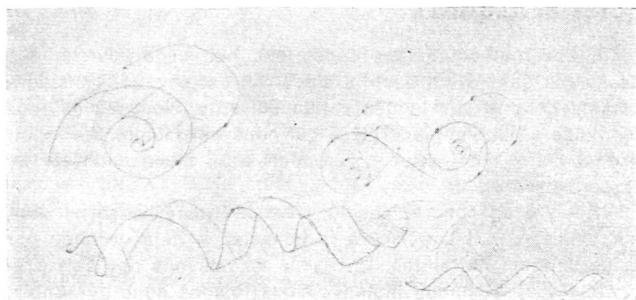
*André Revuz, *Mathématique moderne, mathématique vivante*, éd. OCLD — 1965.

A propos du « donné sensoriel, ordonné par la perception », lire *L'œil et le cerveau (La psychologie de la vision)*, par R.L. Gregory, Ed. Hachette — 1965 — 113 ill.

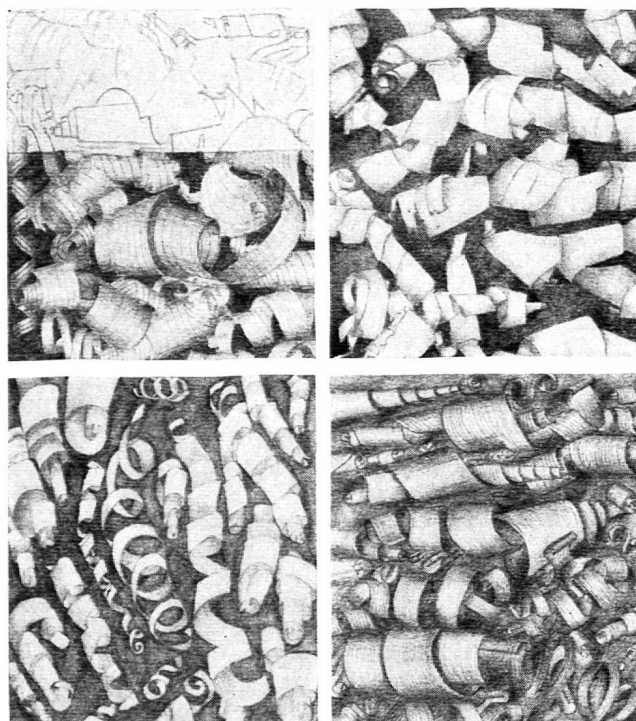


Copeaux

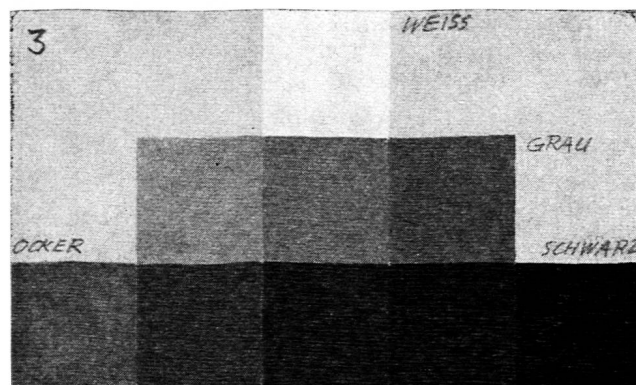
Classe de 7^e primaire (13-14 ans), Berne.



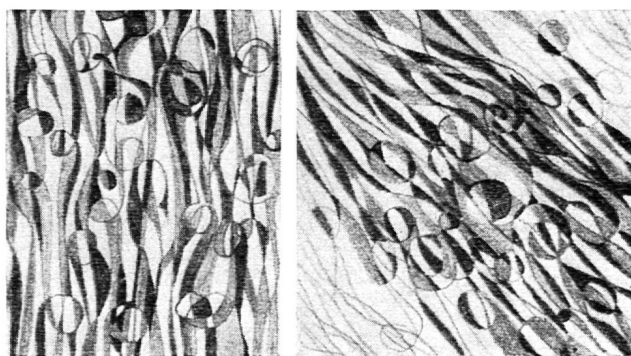
1) Découper des rubans de papier, les enrouler autour d'un crayon ou d'une plume, les laisser se développer en spirales, ou les onduler en forme de vagues. Croquis au trait en perspective cavalière. Format A4.



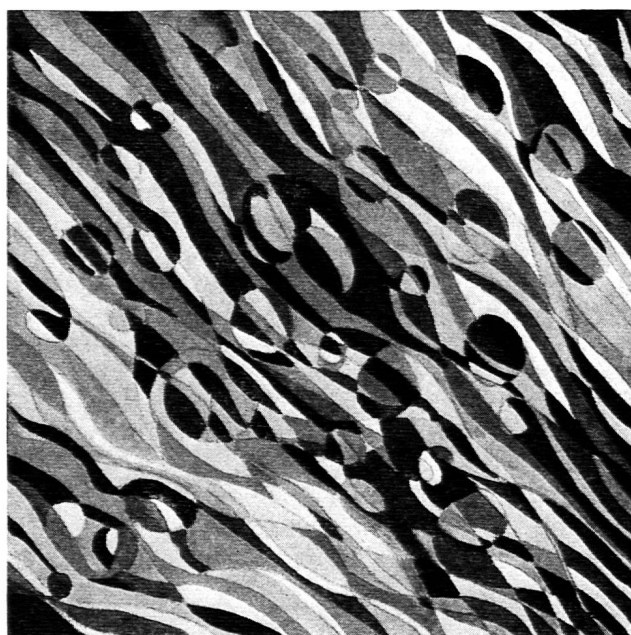
2) Etude de copeaux d'après nature, au crayon. Travail des valeurs. Remarquer la densité des compositions. Format 17 × 15 cm.



3) A partir d'ocre, de blanc et de noir, recherche de mélanges binaires et ternaires. Gouache, format A5.



4) Jeu de fond rythmique basé sur le cercle, la spirale, la sinuosité. Petite étude au crayon, format 8 × 8 cm environ.



5) Reprise du même exercice en plus grand, avec utilisation des tons obtenus dans la planche 3. Insister sur l'alternance des zones à dominante claire et des zones à dominante foncée. Format 15 × 15 cm.

D'après Hans Eggenberg.

Livres utiles

TRAITÉ D'ESTHÉTIQUE

« Pour les philosophes, bien souvent, l'art est un objet de spéculation purement abstraite. Un mérite de ce traité est d'avoir recours aux personnes compétentes, aux connaisseurs, aux experts. Les esthéticiens, les historiens, les critiques, les essayistes ? Oui, mais tout d'abord les artistes. Donc, un livre sur l'art qui donne la parole aux artistes, une esthétique fondée sur des témoignages d'artistes : voilà ce que nous offre l'auteur. »

On comprend d'emblée que le **Traité d'Esthétique**¹ ainsi présenté par son éditeur n'a rien de commun avec les deux cahiers d'**Initiation esthétique**² précédemment recommandés ici-même (« Educateur » No 8, 1.3.63) et qui sont en fait un utile résumé d'histoire de l'art à l'usage des élèves, mais que l'ouvrage en question se veut « une réflexion d'ensemble, raisonnée et méthodique, sur les problèmes que posent la création, la contemplation, la signification des œuvres d'art ». Son champ d'exploration est vaste, on le voit, d'autant plus

qu'il englobe tout à la fois beaux-arts, littérature et musique.

La crainte de voir l'auteur se réfugier derrière un amas de citations disparaît bientôt à la lecture d'un texte très dense, cohérent, souvent marqué par la sensibilité d'un amateur qui semble doué d'un goût sûr. Il n'est point nécessaire d'abonder toujours dans son sens pour trouver enrichissante la confrontation des points de vue qu'il nous propose, points de vue très divers, contradictoires parfois, dont la critique et l'analyse sont conduites dans une langue agréable. On peut rester réticent à certains passages, mais cela ne doit personne retenir d'entreprendre une seconde, une troisième lectures attentives de ce traité, dont voici trois extraits :

Ars imitatur naturam

« On entend par là d'ordinaire que les beaux-arts ont pour fin d'imiter, de copier, de représenter les faits ou les objets de la nature. C'est un contresens et une absurdité. Dans la philosophie d'Aristote et des scolastiques, d'où il est originaire, le principe que l'art imite la nature a une signification très différente. Il veut dire que l'activité esthétique est analogue à l'activité biologique, et le processus de la création artistique analogue aux démarches de la vie.

» En d'autres termes, l'art n'imité pas les produits de la nature, mais le mode de sa production. » (p. 112).

Le plaisir esthétique

« L'intellectualisme n'ignore pas la signification spirituelle du plaisir esthétique. Mais le ramenant à la joie de connaître, il n'en saisit pas non plus l'originalité. La jouissance esthétique vient par les sens, illuminés par l'intelligence, nous le voulons bien, mais non pas soustraits à leur condition. La forme sensible n'a d'autre contenu qu'elle-même. Il n'y a rien à appréhender derrière la toile, ou au-delà. Un tableau n'est ni un symbole ni un rébus. » (p. 283).

Réalité de l'imaginaire

« Les artistes modernes ont pris claire conscience du don royal qui leur était imparti de créer un monde plus beau, plus vrai, donc plus réel que celui de la nature. Serait-ce qu'il convient de discerner en ces propos le secret dessein d'humilier le monde créé par Dieu devant le monde créé par l'homme ? Nullement. Balzac, Flaubert, Baudelaire, Delacroix, Van Gogh sont étrangers à cette philosophie prométhéenne où s'égaient tel ou tel de nos contemporains. » (pp. 299, 300).

Nous n'aurions mieux su exprimer ces idées.

ART ET TECHNIQUE DU DESSIN

Ces 52 leçons destinées aux élèves du premier cycle paraissent un guide idéal pour les maîtres des classes supérieures³.

Le sommaire des quatre parties dans lesquelles ces leçons

sont inégalement groupées (I. Matériel et technique ; la ligne et son tracé ; le trait ; le dessin d'observation — II. Esthétique des lignes et des formes — III. La lumière ; les matières ; les formes et leur modelé — IV. Initiation à la perspective d'observation) ne suggère pas du tout dans sa sécheresse l'abondance et la variété de leur contenu, qu'exprime mieux ce passage de l'avant-propos de l'auteur : « L'enseignement du dessin est, en effet, le seul enseignement où la **forme** s'unisse étroitement à l'**idée** dans la **précision** des sciences techniques, dans la **vérité** des sciences d'observation, dans la **beauté de l'Art** ; c'est un enseignement riche, passionnant, collectif, mais aussi **individuel** et par suite, **délicat et difficile**. »

Chaque leçon aborde non seulement tel problème technique, mais contient aussi quelques définitions, assorties de citations signées Voltaire ou Ruskin, Newton, Tintoret, Baudelaire, Lecomte du Nouy, Lucrèce, Valéry, Dürer ou Montaigne, par exemple.

Consacré essentiellement au dessin d'observation, cet ouvrage donne de manière très agréable toutes sortes de notions utiles à l'instituteur, et si l'expression abstraite en paraît exclue, on en sent souvent certains mécanismes fort bien analysés (Leçon 28 : Lignes et contrastes, p. ex.). On comprendra que s'adressant à l'élève lui-même, cet ouvrage s'abstienne de reproduire des exercices d'élèves : ses 80 pages n'y auraient d'ailleurs pas suffi tant est dense la combinaison des textes, toujours présentés en paragraphes brefs, clairs et concis, et les illustrations fort explicites, on se doit de le souligner.

Cette abondante illustration vise non seulement à démontrer les étapes de l'élaboration (par des photos), ou à aider l'observation par des croquis : de nombreuses reproductions « exemplaires » proposent toutes sortes de styles, de l'art pariétal aux atmosphères vaporeuses de Claude Monet, de fresques égyptiennes aux lavis extraordinaires de Victor Hugo et aux plans d'un film d'Eisenstein, dans le but toujours de faire ressentir tout ce qui peut être sous-jacent à l'apparente rigueur de la technique. Et si tels tours de main sont clairement démontrés par l'œil de l'objectif, des jeux permettent aussi le contrôle des acquisitions.

On voudrait pouvoir en extraire de nombreuses citations, mais tout s'enchaîne si efficacement qu'un passage isolé de son contexte perd l'essentiel de sa valeur. Ce cours n'aborde certes pas toutes les faces de l'enseignement du dessin, mais dans ses limites, il forme un ensemble cohérent, simple et utile.

Ceh.

¹ Jean BERTHÉLÉMY, *Traité d'Esthétique*, Editions de l'Ecole, Paris.

² G. MARCHAL et J. DÉTRY, *Initiation esthétique*, Editions Plantin, Anvers.

³ Robert GIRARD, *Art et technique du dessin*, E. F. Nathan, 1965, chez Spes, Lausanne.

bibliographie

Jean Bouvet : « *Des Chamois parmi les Hommes* », roman. Un volume in-16 Jésus, sous couverture illustrée. Fr. 13.50. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Passionnant livre de nature, dont l'intrigue tourne autour d'une histoire de chasse vécue par un homme, citadin par nécessité, montagnard par amour. Son livre est un véritable hymne à la vie.

De toutes les chasses en montagne, la chasse aux chamois est une des plus exaltantes. Le plaisir commence avec la présence réelle du gibier et c'est pour le meilleur et pour le pire que les chasseurs ont organisé des réserves dont la réussite est éclatante. Les amateurs viennent de toutes parts sous la conduite de gardes et puisent leur joie dans le spectacle d'une nature vivante.

Mais hélas, tout autour des réserves, des chasseurs sympathiques, certes, mais trop souvent insensibles, martyrisent le gros gibier avec des tirs irraisonnés et des méthodes honteuses. On peut même parler de massacres et les bêtes offertes aux lentes agonies se comptent pas centaines. Jean Bouvet a voulu se faire leur avocat auprès des hommes. Il jette un cri d'alarme en faveur d'une chasse plus noble. C'est cette lourde thèse que ce livre nous porte.

L'auteur y exprime avec sensibilité mais aussi avec humour sa passion pour la nature. Au guide, au chercheur de champignons, à l'amateur de faces nord, aux siffleurs de gélinottes, aux champions de ski, à tous ceux qui tuent des coqs et des chamois, aux braconniers purs, aux gardes, il tente de faire comprendre qu'un « bon chasseur c'est d'abord un berger ».

L'HEURE DE LA SANTÉ

Six leçons d'hygiène psychosomatique « Cours de vacances »

Vous vous perfectionnez dans votre profession...

Avez-vous fait l'apprentissage de la santé ? Non, et pourtant vous êtes responsable de votre santé et de celle de vos enfants.

Pour vous aider, nous vous proposons **un cours de base** simple mais passionnant. Dans deux petits ouvrages : **INITIATION A LA SANTÉ INTÉGRALE** et **LES FACTEURS NATURELS DE SANTÉ**, nous vous exposons clairement les principes fondamentaux et les applications pratiques essentielles de l'hygiène psychosomatique.

Vous lirez ces livres dont nous vous recommandons l'achat (Fr. 10.— les 2 vol.) pendant le cours et vous répondrez à nos questions, soit en traçant une croix devant les réponses proposées qui vous paraissent convenir, soit en rédigeant quelques lignes.

Nous corrigerons votre travail, leçon après leçon et vous le renverrons avec nos commentaires.

Durée du cours : 6 semaines

frais d'inscription

Fr. 30.—

év. 2 livres

Fr. 10.—

INSTITUT DE PSYCHOSOMATIQUE NATURELLE 1, Riponne 1005 LAUSANNE

Bulletin d'inscription A renvoyer à : Institut de psychosomatique naturelle
1, place de la Riponne **1005 LAUSANNE**

Je m'inscris au cours d'hygiène psychosomatique par correspondance.

Je paie la finance d'inscription et év. les livres au **CCP 10-8009**.

Nom (M., Mme, Mlle)

Prénom

Profession

Rue

Localité N°

Date

Signature :



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48

Tél. 22 48 50

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.

Travail assuré par le bureau de placement

H M I, à Lausanne.

Entrée : avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.

Papeterie St-Laurent *Charles Krieg*

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Rue Saint-Laurent 23

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Magasin et bureau Beau-Séjour



Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation